Date : 18/02/2015

Poste à pourvoir	**Coordinateur dans le cadre de l'évaluation des dossiers de substances actives et de produits biocides (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction des Produits Règlementés, Unité Coordination Biocides
Missions / contexte	La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à son comité d'experts spécialisés (CES) dédié, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence. Les unités de coordination sont chargées d'organiser l'évaluation scientifique des demandes d'approbation de substances actives et d'autorisation de mise sur le marché de produits. Elles s'assurent de la cohérence des évaluations, dans le respect des réglementations européennes et nationales. L'équipe est composée de 7 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Les missions du coordinateur sont d'assurer la coordination scientifique et technique des évaluations de dossiers de substances actives et de produits et de saisines relatives aux biocides

Activités

↳ Assurer la coordination scientifique de l'évaluation de dossiers de substances actives et de produits biocides entre les différentes unités d'évaluation, et rédiger les avis de l'Anses et les rapports de synthèse à partir des contributions des unités d'évaluation de la DPR

↳ Assurer la coordination scientifique de l'instruction de saisines touchant à des sujets liés aux biocides, et rédiger les avis de l'Anses et les rapports à partir des contributions des unités d'évaluation de la DPR

↳ Définir, en lien avec le planificateur de l'unité, le calendrier d'évaluation de ces dossiers dans le respect des délais réglementaires.

↳ Assurer la communication, le suivi et le traitement des dossiers (substances actives, produits biocides, saisines), au niveau des instances d'évaluation internes et du CES dédié. Assurer le suivi et présenter les dossiers préparés par l'Anses devant les commissions, comités et groupes de travail nationaux et européens.

Conditions particulières

Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :
Niveau + BAC + 5 (Master 2, DEA ou diplômes d'ingénieur) en chimie, santé ou environnement, docteur en Pharmacie, ou docteur es Sciences

Expériences similaires
- Expérience appréciée dans le domaine des produits biocides ou phytopharmaceutiques
- Expérience appréciée dans le domaine de l'évaluation des risques
- Une première expérience dans l'évaluation réglementaire serait un plus

Compétences
- Connaissance de la réglementation dans le domaine des produits biocides ou phytopharmaceutiques souhaitée
- Bonne maîtrise de l'anglais scientifique et technique (écrit et oral),
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité, sens de l'organisation.
- Gestion de projet
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 4 mars 2015

Renseignements sur le poste : Catherine Gourlay-Francé (01 49 77 37 52)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-018 à : recrutement@anses.fr